

*Ajournement du 13 juin 2011*

*À cet ajournement tenu le treizième jour du mois de juin de l'an deux mille onze, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.*

*Monsieur Frédéric Vallières (absent)  
Monsieur Clément Roy  
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Patrice Simard  
Monsieur Normand Tremblay  
Monsieur Scott Mitchell*

*Madame Nicole Thibodeau, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présente.*

***Résolution numéro 2926-06-11***

***Modifiant l'article 1 du Règlement numéro 279 afin de préciser que le montant prévu à ce dernier règlement inclut le montant de la T.V.Q.***

*CONSIDÉRANT que la Municipalité a décrété des travaux visant l'asphaltage de diverses rues de la Municipalité en plus des travaux d'infrastructures pour prolonger la 14<sup>e</sup> Rue vers la 16<sup>e</sup> Rue;*

*CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a souligné une imprécision quant au montant de la dépense autorisée par le Règlement d'emprunt numéro 279;*

*CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de préciser que le montant de la dépense autorisée par le Règlement d'emprunt numéro 279 inclut le montant de la T.V.Q.;*

*CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 1076 du Code municipal du Québec le conseil peut modifier un règlement d'emprunt par résolution qui ne requiert aucune approbation lorsque la modification ne change pas l'objet de l'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy*

2926-06-11

*ET RÉSOLU UNANNIMEMENT :*

*Que l'article 1 du Règlement d'emprunt numéro 279 soit remplacé par le suivant :*

***ARTICLE 1 : TRAVAUX***

*Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 619 508 \$ dollars. Ces travaux étant plus amplement décrits selon les estimés budgétaires fournis. Les Entreprises Lévisiennes au montant de 482 457 \$ en plus du montant de la T.V.Q. ( 43 059 \$ ) et l'estimé fourni par B.M.L. (division Sintra) pour l'ouverture de la 14<sup>e</sup> Rue vers la 16<sup>e</sup> Rue pour un montant de 86 290 \$ en plus du montant de la T.V.Q. ( 7 702 \$ ) pour un montant total n'excédant pas 619 508 \$.*

***Adopté le 13 juin 2011***

*Clément Marcoux, maire*

*Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier*

***Démission de Monsieur Steve Proteau à titre d'inspecteur en bâtiments.  
Nomination de Monsieur Steve Proteau.  
Nomination de Monsieur Ghislain Jacques en remplacement de Monsieur Steve Proteau.***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier*

2927-06-11

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la démission de Monsieur Steve Proteau à titre d'inspecteur en bâtiments, l'acceptation de la nomination de Monsieur Steve Proteau à titre de technicien en eau potable et eaux usées, responsable des projets spéciaux et acceptation de la nomination de Monsieur Ghislain Jacques à titre d'inspecteur en bâtiments, responsable de la Sécurité civile, responsable de l'émission des permis et permis de feux et inspecteur en cours d'eau. Remplaçant à l'eau potable et eaux usées en l'absence de Monsieur Proteau.*

*Les modalités salariales ont été acceptées par les membres du Conseil et les ajustements seront faits lors des travaux sur le budget.*

*N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Patrice Simard à 19 :00 hres.*

*Clément Marcoux, maire*

*Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier*